



LE CHARMANT SON

AVRIL 2021

EDITO

Ça rame, ça rame... Galériens des temps modernes

Notre administration se revendique à la pointe du progrès, vantant les mérites de l'informatique et de la dématérialisation. Mais, derrière ce vernis politico-administratif, lorsque l'on contourne ce décor de carton pâte, la réalité est toute autre !

A l'ère du tout applicatif, certains agents ne sont toujours pas équipés de double écran. Pourtant, chacun d'entre nous est convaincu que le multi-applicatifs sans double écran ne permet pas d'effectuer nos missions dans de bonnes conditions. On devient les reines et les rois du « clic » passant allègrement d'une fenêtre à l'autre afin de tenter de dénicher des informations, fiabiliser nos dossiers et, tout simplement, effectuer les missions qui nous sont dévolues.

Tout cela sans compter sur une interface digne du dernier quart du XX^{ème} siècle à l'avènement de l'informatique. L'austérité d'applications telles que MEDOC, MAJIC, REC, RAR, Etc... est appréciée à sa juste valeur par les agents. Alors certes, ces applications font le job, plutôt très bien même, et elles sont excellemment bien pensées. Mais quel manque d'intuitivité !!! Alors que l'on nous vante le droit à l'erreur, ces outils informatiques sont intraitables à la moindre bévue : soit vous êtes sortis immédiatement de la tâche que vous traitiez, soit elles se bloquent rendant leur utilisation quasi impossible.

En fait, c'est à se demander si d'administration fiscale se donne suffisamment les moyens de ses ambitions. Le constat est simple : les tuyaux sont sous dimensionnés au regard du flot de données informatiques de ce « Styx » binaire. Du coup... et bien ça plante et ça rame à tout-va !!! Le moindre mal est d'avoir un écran qui se bloque. Dans ce cas-là, on continue de bosser tranquillement puis on constate que rien de bouge sur notre écran...

Dépité, il faut attendre quelques instants pour que tout revienne à la normale... Ayant perdu nos dernières saisies.

Parfois, nos applicatifs rament, rament !!! On voit que ça cherche, que la barre de progression avance, comme si un sablier s'écoulait doucement, pour au final se débloquer. Mais, le symptôme le plus grave connu de toutes et de tous, notre plus grand cauchemar, c'est : « une erreur est survenue » ou « HTTP 502 Service indisponible : le service est momentanément indisponible Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée ».

Et là, c'est le drame, avec le tout numérique, plus moyen d'avancer, alors on tâtonne, on interroge les collègues pour savoir comment ça se passe pour eux, on va vérifier, par exemple sur Switch, si une perturbation ou une indisponibilité de nos applicatifs était annoncée (<http://switch.appli.dgfip/>). La situation peut être encore pire lorsque l'on est en télétravail : la solitude et la sensation d'isolement sont alors bien plus grandes.

Puis hébété, on ne peut que faire le constat de notre aliénation à l'informatique, devenue toute puissante, sans laquelle nous n'avons plus la possibilité de travailler. On essaie de se faire une raison. C'est sans compter sur une hiérarchie parfois dubitative, attachée à notre productivité (SIC) et qui a depuis longtemps fait fi de notre attachement fondamental au service public, qui remet en question la véracité des incidents ou bien même notre implication professionnelle...

Alors OUI ! Il reste du chemin pour que la DGFIP soit une administration du XXI^{ème} siècle. Pas une administration de façade, mais une administration ancrée dans son époque, qui permet à ses agents d'effectuer leurs missions dans des conditions de travail les meilleures, avec des applicatifs performants et ergonomiques. Une administration de service public au service de ses usagers, surtout dans cette période de crise, où nos missions restent primordiales.

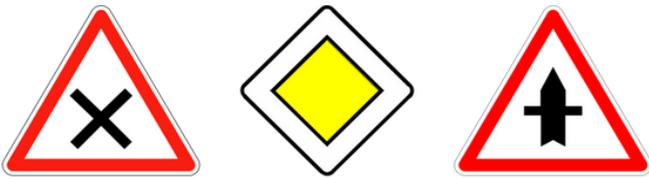
Ne cédez pas la priorité

Vous l'aurez certainement constaté, les règles régissant les mouvements de mutation continuent d'évoluer, le plus souvent au détriment des garanties des personnels.

Bref, pour les mouvements prenant effet au 1^{er} septembre 2022, les partenaires de PACS peuvent perdre la priorité pour rapprochement dont ils ont bénéficiée jusqu'à cette année 2021.

SAUF s'ils déposent en 2021 une déclaration COMMUNE des revenus de 2020.

La priorité pour rapprochement des agents liés par un PACS se joue maintenant !!!



La MAC (et pas le)

La centrale et plus largement le ministère sont inquiets pour leurs cadres, au moins pour certains d'entre eux. C'est la raison de la création de la MAC (mission d'accompagnement des cadres). Son objectif : faire évoluer le management dans un contexte où les modes de travail sont en plein bouleversement.

Soyons clairs et francs : la très grande majorité de l'encadrement, malgré la multitude des injonctions contradictoires qu'elle supporte, fait de son mieux. Mais une frange de ce corps est soit incapable d'adaptation, contrairement aux agents dits d'exécution, soit se prend pour ce qu'elle n'est pas et qu'elle ne sera jamais !

Et malheureusement le quotidien des services en atteste, en Isère comme ailleurs. Les pires, ce sont ceux qui se pensent investis d'une mission, qui se sont laissés « formater » durant leur formation ou qui étaient prédestinés. Ceux qui pensent détenir la vérité alors qu'ils ne connaissent rien à la mission des agents dont ils ont la charge. Ceux qui entendent mais n'écoutent pas et imposent leur point de vue. Ceux pour qui le mot humanité a été rangé aux oubliettes de l'animation d'équipes et de la logique statistique. Et le grade ne fait rien à l'affaire, bien au contraire !!!

À la pointe, vraiment ?

Il n'aura échappé à personne que l'institution DGFIP se présente comme l'administration modèle en matière de numérique, d'agilité et de e-administration. La réalité est bien plus cruelle, comme le souligne l'édito de ce numéro d'avril du Charmant Son. En matière de dialogue institutionnel local, si nous avons le son, nous n'avons plus depuis plus d'un an l'image. Toutes les réunions où sont conviés vos représentants se déroulent, en Isère, en audio-conférence. Mesures de protection sanitaires obligent nous dit-on.

Elle a bon dos la pandémie, vous ne trouvez pas ? En ce qui concerne les relations sociales, la DDFIP de l'Isère n'est même pas capable de se débrouiller pour les organiser en visio-conférence, comme le font de nombreuses directions sur le territoire. Elle dispose pourtant de tous les outils pour le faire. Alors soit c'est de la mauvaise volonté, soit ils ne veulent (peuvent?) plus nous voir ! Ou les deux ! Quant aux agents, la direction prétend que pour les mêmes raisons, la pandémie, elle ne peut pas se déplacer dans les services. Aller débaucher les élus dans toutes les contrées du département, par contre, ça ne leur pose pas de problème !

Pour la direction, il semble que le NRP soit un vaccin efficace contre la Covid-19

Et PAF !

Toutes organisations confondues, nous avons tiré la sonnette d'alarme depuis longtemps en ce qui concerne le devenir de notre action sociale. Nous avons aussi au niveau national, à force de conviction et de contre-propositions, tenté d'infléchir une tendance que nous voyions poindre depuis près de trois ou quatre ans. La sanction est tombée : le Ministère impose à l'EPAF la vente de tous ses centres de vacances ! Pas assez rentables et trop chers à entretenir !

Rassurons ceux qui les fréquentent, ils continueront d'être prioritaires et de bénéficier du tarif « social », au moins au début. Ce recul sans précédent marque sans conteste la volonté ministérielle de démantèlement de l'action sociale, dont les acteurs, réduits au rôle de comptables, vont notamment s'éloigner du terrain. Quant aux associations (EPAF pour le tourisme social, AGRAF, pour la restauration, ALPAF pour le logement), elles devraient connaître un bouleversement profond de leurs conditions de gestion (de leur gouvernance en nov-langue). Difficile à ce stade d'en tirer des conclusions hâtives, mais une chose est sûre, le « quoi qu'il en coûte » n'est pas à l'ordre du jour.

Pour mieux vous endormir, comptez les CDD ...



La DGFIP recrute et publie des offres d'emplois en contrats à durée déterminée (CDD)...

Cela n'est pas nouveau nous direz-vous. Certes, les contractuels sont présents dans notre administration depuis un certain temps ; Ce qui est nouveau par contre c'est la recrudescence de ce type de recrutements et l'accélération des dits recrutements... Petit rappel de circonstance avant de développer : notre administration devrait perdre 4 900 emplois d'ici 2022, qui s'ajouteront aux plus de 40 000 déjà supprimés depuis 2002 !

Mais l'information donnée par le DDFIP 38 lors du CTL du 2 avril 2021 dépasse l'entendement, voire frôle le foutage de gueule ! Elle nous apprend que la DG a donné la possibilité aux directions locales de recruter des CDD de 3 ans en compensation du « re-basage du tagerfip » à hauteur de 50% du nombre de postes supprimés (recrutement publié sur le site « place emploi public », par pôle emploi et sur Ulysse Isère).

Pour rappel, en Isère, nous avons 11 emplois C supprimés au 1^{er} septembre 2021 dans ce cadre et la direction nous annonce un recrutement de 5 CDD avec une date d'arrivée au 1^{er} juin 2021. Si vous allez sur le site « place emploi public », vous constaterez par vous-même que pour ces postes de cadres C, le baccalauréat est demandé (concours niveau BEPC) et que ces contractuels seront recrutés sous le doux nom d'« assistants de gestion »...

Ainsi, donc, la DG supprime des emplois statutaires vacants (qu'elle a elle-même gelés) pour ensuite recruter des « assistants de gestion » en CDD ! Et pendant ce temps-là, les listes complémentaires C restent en l'état de ce que la DG veut bien nous lâcher !!! Foutage de gueule on vous dit ! Bref nous sommes officiellement rentrés dans l'ère du remplacement de l'emploi statutaire par du contractuel et la DG nous prend pour des cons ! De là à ce que nous revivions les affres de la Poste ou d'Orange-France-Télécom, il n'y a qu'un pas, qui risque d'être rapidement franchi.

Aucune information sur la formation dispensée à ces futurs « collègues ». Mais, ce dont nous pouvons être certains, c'est que sous contrat à court terme, avec toute la précarité et la flexibilité qui va avec, ces futures arrivées seront bien plus malléables que des agents sous statut... Et voilà comment ils vont faire disparaître la DGFIP !!! Pourtant les missions de la DGFIP servent l'intérêt général (et la période de crise sanitaire le prouve si besoin à tous ses détracteurs !) en toute neutralité et nécessitent une formation adaptée. Tout sauf les CDD et les contrats en somme... La DGFIP et le gouvernement ont manifestement décidé d'en finir avec une administration efficace, qui a fait ses preuves et dont les agents veulent être reconnus et assurer leurs missions dans de bonnes conditions. Jusqu'où les laisserons-nous aller avant de réagir ? Souvenez-vous de l'allégorie de la grenouille...

Tous en grève le 10 mai prochain !

Comme tous les ans, au printemps...

C'est la traditionnelle **campagne de l'impôt sur le revenu**. Cette année, elle débutera le 8 avril et prendra fin le 1^{er} juin pour les contribuables dans notre département.

Comme tous les ans, un certain nombre de nouveautés législatives sont présentées et détaillées par la note de campagne. Selon notre direction, ces nouveautés ne sont pas réellement significatives. Il faut dire qu'après la mise en place du prélèvement à la source à marche forcée et les débuts de la crise sanitaire... C'est compliqué de rivaliser !!!

Pour la deuxième année consécutive, cette campagne se déroulera encore dans des conditions particulières. En raison, entre autres, de la crise sanitaire que nous traversons depuis maintenant un peu plus d'un an. À ce propos, un certain nombre d'adaptations fiscales (crédit d'impôt en faveur des bailleurs qui consentent à certaines entreprises locataires des abandons et renoncations de loyers, allocation forfaitaire des télétravailleurs exonérée à hauteur de 550 €) ont été votées, afin d'atténuer les effets du contexte sanitaire et économique dégradé auquel la plupart des contribuables sont confrontés. Ce qui d'ailleurs n'est pas pour amoindrir les tâches et conditions de travail pour les agents, à qui on demande toujours plus avec moins de moyens.

Un accueil physique des usagers reste pour le moment maintenu. Pour Solidaires Finances Publiques, la réception du public est une mission essentielle de notre administration. Pour autant, nous resterons vigilants afin que la sécurité des agents et des usagers soit assurées. Concernant la jauge d'accueil maximale, il convient de la faire appliquer strictement.

Cette année, la DDFIP 38 mise beaucoup sur la téléphonie et les moyens déployés sont impressionnants : ce sont jusqu'à 32 agents (soit 24 équivalent temps plein) qui sont réquisitionnés ! D'une part le CRT est maintenu. D'autre part, les SIP vont venir en soutien des CDC et non l'inverse !!! C'est un comble...

Parmi les nouveautés majeures de cette année, il y a notamment :

- la fusion des démarches sociales et fiscales, pour les travailleurs indépendants à compter des revenus de l'année 2020.
- l'ouverture d'un nouveau service de mise à jour de la taxe d'habitation « Gérer Mes Biens Immobiliers » à partir de septembre 2021.

La réforme de la taxe d'habitation se poursuit toujours. La DGFIP considère que les travaux de mise à jour de la TH réalisés par les agents des SIP sont trop lourds et leur maintient disproportionné au regard des enjeux.

Suppressions des missions, suppressions d'emplois, devons-nous comprendre que la suppression des SIP, comme d'autres services, est en marche ?

Il est demandé aux agents du pôle de gestion fiscale, d'être indulgents avec les contribuables, en mettant en avant « le droit à l'erreur » et, dans le même temps, de fournir un effort supplémentaire quant aux conditions de travail dégradées pour les agents en première ligne. Toutes ces « améliorations » ne rendent pas moins complexe la charge supplémentaire de travail pour les agents, en plus des suppressions d'emploi que subit notre administration.

Dans télétravail... Il y a travail !!!

N'en déplaise aux contempteurs de tous bords, les agents qui sont contraints ou volontaires pour travailler depuis chez eux ne se tournent pas les pouces à longueur de journée (du moins quand l'informatique fonctionne de manière optimale, ce qui devient de plus en plus rare). Il n'empêche que l'extension du travail à distance sous toutes ses formes, appelé à se développer encore si on en croit notre hiérarchie, n'est pas sans poser de questions et de problèmes d'organisation et de cohésion des équipes de travail. Le télétravail pèse aussi sur ceux qui restent en présentiel, c'est une réalité, mais ce n'est pas la faute des télétravailleurs. Nous y revenons, mais le rôle de l'encadrement intermédiaire est ici primordial. Ceux qui confectionnent des tableaux de suivi d'activité et qui mettent leurs agents en compétition sont définitivement à côté de la plaque.

Le syndrome d'isolement dont souffre de plus en plus de télétravailleurs n'est pas par ailleurs à prendre à la légère. Pas moins que la charge induite pour les « présents ». C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques revendique, entre autres, la pendularité, autrement dit l'alternance entre travail au domicile ou dans des tiers lieux et présence

physique au sein des services. Mais le sujet du moment, avec ce troisième reconfinement qui ne dit pas son nom, c'est à nouveau celui du télétravail et de la garde des enfants. Et là, nous sommes parfaitement d'accord avec l'administration : le télétravail doit être privilégié, **quand c'est possible**. Or, avec des enfants auxquels il faut faire l'école, qu'il faut accompagner, surveiller et surtout choyer, **le télétravail n'est plus possible !** Et pis c'est tout !

La DDFiP de l'Isère ne l'a visiblement pas compris, puisque dans la note qu'elle s'est empressée de publier le vendredi 2 avril, elle « autorise » (merci mon prince) les agents qui seraient contraints de devoir assurer une présence auprès de leur progéniture, à télétravailler (si les missions exercées sont compatibles, quand même).

Enfant à la maison = ASA...

Il ne viendrait à l'esprit de personne de venir au bureau avec ses enfants, non ? Mais bon, s'ils s'obstinent...

À ne pas user de vos droits, demain on vous autorisera à télétravailler... même si vous êtes en maladie.

La nouvelle devise de la DGFIP : distanciel, présentiel et démerdentiel !!!



Sur votre agenda : le 4 mai... et le 10 aussi

Le contexte sanitaire a eu comme autre conséquence une diminution de l'activité syndicale, notamment celle qui participe à la rencontre entre les militants syndicaux et les personnels.

Solidaires Finances Publiques 38 a décidé en ce début d'année de pallier cette situation en organisant des tournées de services dans les sites extérieurs à la capitale du département. Pour ce qui concerne Grenoble et singulièrement le site de Rhin et Danube, nous vous proposerons, dans les jours qui viennent, une nouvelle forme d'HMI.....

Elle se tiendra le 4 mai, et en mai, ce n'est pas nous qui le disons, mais un vieil adage, fais ce qu'il te plaît !



La fraude fiscale écrase la fraude sociale

Montant de la fraude détectée et estimée, en milliards d'euros, en 2019

